Zeitschrift: Gesnerus: Swiss Journal of the history of medicine and sciences

Herausgeber: Swiss Society of the History of Medicine and Sciences

Band: 56 (1999)

Heft: 3-4

Artikel: Herman Lundborg et les eugénistes français

Autor: Drouard, Alain

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-521024

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Herman Lundborg et les eugénistes français

Alain Drouard

Summary

Herman Lundborg, the director of the Institute of Racial Biology in Uppsala, corresponded with some prominent French eugenicists in the 1920s and 1930s. The historical context of this correspondence is analyzed, and the importance of the national differences as well as of the international eugenic organization's efforts are emphasized.

Résumé

Cet article analyse la correspondance échangée dans les années vingt et trente par Herman Lundborg, directeur de l'Institut de biologie raciale d'Uppsala avec certain des principaux eugénistes français.

Après avoir précisé le contexte historique de ces échanges, l'article met l'accent sur le poids des différences nationales et sur les efforts d'organisation internationale de l'eugénisme.

Introduction

Si l'on connaît les relations qu'a entretenues Herman Lundborg, directeur de l'Institut de biologie raciale d'Uppsala et figure centrale de l'eugénisme suédois avec les eugénistes des pays anglo-saxons¹, on sait moins que, durant les années vingt et trente, il entretint aussi une correspon-

1 Citons parmi les correspondants américains: Charles Davenport, Harry Laughlin; parmi les allemands: Fritz Lenz, Otmar von Verschuer, Eickstedt, Otto Ammon, Hans F. K. Günther; parmi les anglais: Leonard Darwin.

Alain Drouard, Directeur de recherche au Cnrs, Centre Roland Mousnier, UMR 8596 du Cnrs, 1, rue Victor Cousin, F-75230 Paris Cedex 05

dance avec certains des principaux représentants de l'eugénisme français comme Georges Vacher de Lapouge, Adolphe Pinard, Edouard Toulouse, Lucien March ou encore avec des anthropologues de l'Ecole d'anthropologie comme les docteurs Hervé et Papillault et enfin avec le Dr Léon MacAuliffe.

On se propose d'analyser cette correspondance issue des archives de l'Institut de biologie raciale dans la perspective d'une histoire comparée de l'eugénisme. En effet, au delà des raisons qui expliquent ces échanges – les attentes et les demandes d'Herman Lundborg –, ce qui est en cause dans ces lettres et en fait l'intérêt pour l'historien, c'est tout à la fois d'éclairer les efforts d'organisation internationale de l'eugénisme et de nous faire voir comment les Français ont vu l'eugénisme suédois et comment Herman Lundborg s'est représenté l'eugénisme français. Mais on doit aussi se poser la question de savoir si ces représentations sont conformes à la réalité historique des deux mouvements.

Avant d'analyser les lettres elles-mêmes, on présentera d'abord le contexte historique dans lequel se situe cette correspondance en rappelant les caractères originaux de l'eugénisme français et de l'eugénisme suédois.

Le contexte historique de la correspondance d'Herman Lundborg

1. Les caractères originaux de l'eugénisme français

Bien avant que les termes d'eugénisme et d'eugénique ne soient introduits en France par Georges Vacher de Lapouge en 1886² et avant la création de la Société française d'eugénique en 1913, il a existé en France, comme l'ont montré les travaux de Jacques Léonard (1992) et d'Anne Carol (1995), un eugénisme essentiellement médical et prégaltonien. C'est ainsi que tout au long du 19° siècle des médecins ont défendu le principe de la sélection des procréateurs pour lutter contre la «dégénérescence» et l'hérédité morbide. Au milieu du 19° siècle, le docteur Prosper Lucas proposait la sélection des procréateurs et se préoccupait de définir les circonstances les plus favorables à la reproduction³. Prosper Lucas réclamait également l'instauration du certificat médical prénuptial. Sous le Second Empire, un autre médecin

² Georges Vacher de Lapouge, «L'anthropologie et la science politique», *Revue d'anthropologie*, 15 mars 1887, pp. 136–157; 140 et 147.

³ Prosper Lucas, *Traité philosophique et physiologique de l'hérédité naturelle*, Paris, J. B. Baillière, 1847–1850, 2 volumes.

français, Charles Alfred Caron, inventait le terme de «puériculture» qui allait être repris au tournant du siècle par Adolphe Pinard⁴.

Par ailleurs, à la fin du siècle, les idées eugénistes s'exprimèrent en France dans des œuvres et des courants d'orientation certes différents mais situés principalement à gauche ou à l'extrême gauche, qu'il s'agisse de Georges Vacher de Lapouge, le premier théoricien de l'eugénisme qui introduisit l'adjectif et le substantif «eugénique» et «eugénisme», socialiste, membre du Parti ouvrier français de Jules Guesde, des néo-malthusiens révolutionnaires et anarchistes de *La Ligue de la régénération humaine* de Paul Robin ou des «puériculteurs» natalistes dont le chef de file fut Adolphe Pinard et dont beaucoup se regroupèrent au sein de l'*Alliance nationale contre la dépopulation*. Deux Prix Nobel de médecine – Alexis Carrel (1912) et Charles Richet (1913) – ainsi que le biologiste Jean Rostand, se firent les porteparoles de l'eugénisme.

Mais, au delà de la diversité des origines et des orientations, le contexte historique dans lequel l'eugénisme s'est développé en France éclaire les convergences ou même les recoupements qui se sont opérés entre les différents courants. Deux facteurs sont ici essentiels:

a) L'emprise du courant néo-lamarckien jusqu'à la Seconde Guerre mondiale a suscité et justifié un discours sur l'éducation et la méritocratie. En effet, si en vertu de la seconde «loi» de Lamarck sur l'hérédité des caractères acquis, les progrès réalisés à une génération donnée passent à la génération suivante, il n'est pas étonnant que l'éducation soit au centre et même au cœur du programme de l'eugénisme français. «Education eugénique» chez les néo-malthusiens, «puériculture» chez Adolphe Pinard, éducation morale chez Alexis Carrel et Sicard de Plauzoles, l'éducation doit tout à la fois assurer une mobilité sociale restreinte, former et sélectionner les élites, diffuser le message eugéniste.

Pour définir, en 1945, l'eugénisme «français», Sicard de Plauzoles met l'accent autant sur l'éducation et la volonté de l'individu que sur la lutte contre les «fléaux sociaux»:

- «[...] l'eugénisme exige surtout la réforme des habitudes et des mœurs, l'observation des règles de l'hygiène et de la morale, la mise en œuvre de tous les moyens prophylactiques et curatifs, la lutte contre les fléaux sociaux, taudis, alcoolisme, prostitution, syphilis. L'eugénisme sera, comme le veut Frédéric Houssay, une discipline instaurée moins par la contrainte que par la conscience individuelle. La pratique de l'eugénisme dépend des procréateurs euxmêmes, de leur éducation et de leur volonté.
- L'eugénisme français repose:
- 1) Sur l'éducation morale, l'appel à la conscience comme à l'intérêt bien entendu, sur l'éveil des sentiments de responsabilité et de devoir des parents envers leur descendance.
- 4 Alfred Caron, *Introduction à la puériculture et à l'hygiène de la première enfance*, Paris, l'auteur, 1865.

- 2) Sur la sélection par le libre choix, éclairé par l'examen médical prénuptial, en limitant l'interdiction du mariage aux seuls cas où l'individu n'est pas libre par suite de son état pathologique (aliénés).
- 3) Sur l'éducation sexuelle des procréateurs dont dépend le choix du moment de la fécondation et la mise en action des moyens de la prophylaxie et de traitement (traitement spécifique de la syphilis, cure de désintoxication, etc), avant la conception ou pendant la gestation, tout ce qui constitue la puériculture préconceptionnelle et intrautérine.»⁵

b) Le problème démographique a joué un rôle essentiel. Il s'analyse après la défaite de 1870 et dans la perspective du conflit franco-allemand comme un problème de «dépopulation» ou plutôt de crainte de la «dépopulation»⁶.

La thématique quasi obsessionnelle de la «dépopulation» s'est imposée à la plupart des eugénistes français. Elle explique en particulier leur réticence à l'égard de l'eugénisme «négatif» qui, s'il était pratiqué, pourrait encore diminuer le nombre des procréateurs potentiels.

Comme l'écrit Alfred Fabre-Luce en 1929:

«Nous ne connaissons pas de problèmes de races et notre politique coloniale ainsi que notre politique d'immigration nous déconseillent d'en poser. D'autre part le manque de population nous incite à ne pas être trop difficiles dans le choix des reproducteurs ...»⁷

L'accent a donc été mis sur l'élimination des tares plutôt que sur celle des «tarés». Figure majeure de l'eugénisme français, le professeur Adolphe Pinard proclamait: «La guerre à la tare plutôt qu'aux tarés», et tous les eugénistes français de renchérir sur les moyens de supprimer les tares, moyens qui illustrent un autre trait essentiel de l'eugénisme français, c'est-à-dire le recoupement des préoccupations hygiénistes et eugénistes: lutte contre les taudis, la prostitution, l'alcoolisme, la tuberculose, la syphilis; amé-lioration des «standards de vie» et de l'éducation en particulier.

On comprend mieux ainsi la prédominance en France de l'eugénisme «positif» qui vise plus à encourager les «meilleurs», les «forts», les «bien doués» à faire plus d'enfants qu'à empêcher les «dégénérés», les «tarés» de se reproduire.

L'eugénisme français est en effet plutôt néo-lamarckien et nataliste, plus «positif» que «négatif». Il y a certes des exceptions et surtout chez certains un mélange de néo-lamarckisme et de darwinisme, d'eugénisme «positif» et d'eugénisme «négatif» tandis que d'autres essaient de combiner ou de

⁵ Dr Sicard de Plauzoles, «L'eugénisme français», *La prophylaxie antivénérienne*, n° 10, octobre 1945, pp. 527–533.

⁶ Après la défaite de 1870 parurent en effet un grand nombre d'ouvrages, de brochures et d'articles consacrés aux problèmes de population. Citons, entre autres titres: Arsène Dumont, Dépopulation et civilisation, Paris, Le Crosnier, 1890; Emile Levasseur, La population française, 1889–1892; Dr Jacques Bertillon, La dépopulation de la France, F. Alcan, 1911; Paul Leroy-Beaulieu, La question de population, F. Alcan, 1913.

⁷ Alfred Fabre-Luce, Pour une politique sexuelle, Paris, Bernard Grasset, 1929, p. 74.

concilier inné et acquis, néo-malthusianisme et natalisme. Ainsi Charles Richet, partisan de la stérilisation et de l'euthanasie des «dégénérés» à la naissance qui adopte un point de vue néo-malthusien sur la population mondiale est nataliste quand il s'agit de la France:

«L'accroissement de la population française est d'une importance extrême pour la France, mais pour la France seulement. Au point de vue mondial, il importe assez peu qu'il y ait sur la terre un milliard ou six milliards d'hommes,»⁸

Il en va de même en ce qui concerne le problème racial. La plupart des eugénistes français ont expliqué qu'il n'y avait ni race française ni race «pure» du fait des migrations et des mélanges de population qui se sont opérés au fin des siècles. Comme le dit Vacher de Lapouge lors du second congrès international d'eugénique:

«Il n'y a pas de peuple qui puisse se vanter d'être de race pure ...»9

La conception générale – celle du «complexe ethnique» défendue par Eugène Pittard¹⁰ – éclaire jusqu'à un certain point, sinon la politique d'immigration, du moins la problématique constamment développée en France sur les problèmes d'immigration.

Nécessaire pour des raisons économiques et démographiques, l'immigration doit s'accompagner de la sélection et du tri des immigrés avec préférence donnée à ceux qui sont le plus proches des Français, c'est-à-dire aux Européens. L'immigration doit fournir les travailleurs agricoles et industriels dont le pays a besoin mais elle doit aussi viser un autre objectif essentiel: l'«assimilation» des immigrés appelés à devenir des citoyens français.

Peut-on parler d'un échec de l'eugénisme en France? Force est de reconnaître que ses applications et son influence ont été limitées sans être pour autant négligeables:

Georges Vacher de Lapouge, le premier théoricien de l'eugénisme ne réussit pas à obtenir la chaire d'Université qu'il escomptait et resta, de ce fait, isolé, pour ne pas dire marginalisé.

Forte d'une centaine de membres lors de sa création en 1913, la Société française d'eugénique vit ses effectifs diminuer rapidement après la Première Guerre mondiale et finit par se fondre à la fin des années trente dans l'Ecole d'Anthropologie.

⁸ Charles Richet, La sélection humaine, Paris, Félix Alcan, 1913, pp. 166–167.

⁹ Georges Vacher de Lapouge, «La race chez les populations mélangées», dans: *Eugenics in Race and State*, vol. 2, Williams & Wilkins Company, 1923, p. 2.

¹⁰ Eugène Pittard, Les races et l'Histoire, Paris, Albin Michel, 1924.

Le fossé qui sépare théorie et pratique est indiscutable dans le cas de la principale institution eugéniste: la Fondation française pour l'étude des problèmes humains dont Alexis Carrel assuma, de 1941 à 1944, dans la France occupée, les fonctions de Régent¹¹.

Créée comme établissement public de l'Etat doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière par une loi du 17 novembre 1941, la Fondation avait une double mission: la première définie par la loi du 14 janvier 1942 consistait à «étudier sous tous les aspects les mesures propres à sauvegarder, améliorer et développer la population française», et la seconde précisée dans le premier *Cahier* de la Fondation était de «synthétiser les efforts poursuivis en dehors d'elle ou dans son sein et développer la science de l'homme».

En dépit de ses orientations natalistes et eugénistes, la Fondation resta très prudente sur ce terrain et ne consacra que des sommes très modestes aux recherches sur l'eugénisme (à titre d'exemple, 50 000 francs sur un budget total de recherche de 280 000 francs en 1942).

11 En France, Alexis Carrel (1873–1944) est actuellement au centre d'une bataille de mémoire qui porte sur le régime de Vichy et sur les attitudes des Français pendant la Seconde Guerre mondiale. En effet ce pionnier de la chirurgie cardio-vasculaire, de la culture des tissus et des transplantations d'organes, Prix Nobel de médecine en 1912, est devenu, en France, ces dernières années, le «diabolique» Docteur Carrel, symbole du savant fou et criminel qui tient à la fois du Docteur Jekyll et de M. Hyde, de Mabuse ou de Frankenstein.

Ses détracteurs l'ont qualifié tour à tour de précurseur du nazisme ou d'inventeur des chambres à gaz, (Jean-Pierre Cambier in *Lyon Libération* du 21 novembre 1991; Lucien Bonnafé et Patrick Tort, *L'homme, cet inconnu Alexis Carrel, Jean-Marie Le Pen et les chambres à gaz*, Editions Syllepse, 1992) ou de patron des hôpitaux psychiatriques du régime de Vichy et de responsable à ce titre de l'extermination de milliers de malades mentaux (lors de l'émission de télévision *La marche du siècle* du 30 juin 1993) quand ils ne font pas de lui l'inspirateur de Paul Touvier et de la Milice (Bertrand Poirot-Delpech, «Le surhomme, cet air connu», *Le Monde*, 16 mars 1994). Des rues qui portaient son nom dans plusieurs villes de France ont été débaptisées. A la fin de 1995, la Faculté de médecine Alexis Carrel de Lyon est devenue Faculté de médecine Théophile Hyacinthe Laënnec et l'île Carrel dans l'Antarctique Sud a été débaptisée en février 1999!

Au-delà des amalgames, des citations tronquées et du mensonge pur et simple, le procès actuel repose essentiellement sur l'anachronisme. Carrel est en effet aux yeux de ses détracteurs l'inventeur des chambres à gaz et le nier serait faire preuve de révisionnisme, voire de négationnisme. Or il suffit de se reporter au texte où Carrel traite du châtiment des criminels pour voir que cette accusation n'est pas fondée:

«Quant aux autres, ceux qui ont tué, qui ont volé à main armée, qui ont enlevé des enfants, qui ont dépouillé les pauvres, qui ont gravement trompé la confiance du public, un établissement euthanasique muni de gaz appropriés permettrait d'en disposer de façon humaine et économique. Le même traitement ne serait-il pas applicable aux fous qui ont commis des actes criminels?» (*L'Homme, cet inconnu*, p. 388). A une époque où la peine de mort est la règle et la France ne fait pas exception, Carrel s'en fait l'avocat mais pour les criminels seulement en préconisant une technique d'exécution par le gaz alors utilisée et encore en usage dans plusieurs Etats américains. Il ne faut donc pas confondre sa prise de position en faveur de la peine de mort – prise de position discutable en soi – avec l'euthanasie eugénique des nazis.

Les deux seules mesures eugéniques que l'on peut évoquer à propos de la Fondation sont le certificat médical prénuptial et la médecine du travail. Et encore n'en a-t-elle pas eu l'initiative.

Dans le cas du certificat médical prénuptial institué par la loi du 16 décembre 1942, la Fondation n'a fait qu'appuyer une proposition ancienne, reprise et formulée par Carrel lui-même dans *L'Homme*, *cet inconnu*.

Quant à la loi du 28 juillet 1942 instituant la médecine du travail, elle a été préparée par de jeunes médecins du travail travaillant à la Fondation. En 1941 les docteurs André Gros et Jacques Ménétrier exposaient leur conception dans un ouvrage intitulé *La médecine du travail*¹².

A leurs yeux la notion essentielle était celle de «prévention et de protection de la main-d'œuvre à tous les âges de la vie et à tous les moments de la vie de travail». L'outil de la médecine du travail devait être

«l'examen de santé systématique qui continue les examens scolaires et qui fait le bilan périodique de l'état physiopathologique de l'individu à tous les moments de son existence laborieuse. Il oriente, surveille, contrôle, modifie, améliore, réadapte chaque individu suivant ses caractéristiques physiologiques et professionnelles; il est le témoin du retentissement du travail sur le facteur humain et il assure les garanties de sécurité auxquelles tout travailleur a droit.»

L'examen de santé était conçu non seulement comme un outil de gestion de la main-d'œuvre mais aussi comme le moyen d'assurer l'«équilibre social» en dépassant les conflits de classe.

2. L'eugénisme suédois, un eugénisme «démocratique»?

Selon l'historien suédois Gunnar Broberg, la Suède est le pays d'Europe du Nord qui a pratiqué le plus efficacement l'eugénisme tant du point de vue de l'institutionnalisation que du nombre des stérilisations: 62 888 de 1934 à 1975¹³.

En Suède, le mouvement eugénique s'est inscrit d'emblée dans le cadre du mouvement hygiéniste et a fait une grande place à l'idée de race nordique et de ses vertus. Déjà dans son *Systema naturae*, Linné reliait l'homme au concept biologique de race. En 1840, Anders Retzius définissait l'indice céphalique qui allait servir d'instrument à la crâniométrie et à l'anthropologie physique naissante.

¹² André Gros/Jacques Ménétrier, La médecine du travail, Paris, Bernard Frères, 1941.

¹³ Ces données et celles relatives à l'Institut de biologie raciale sont fournies par Gunnar Broberg dans l'ouvrage collectif: Gunnar Broberg/Nils Roll-Hansen (eds), *Eugenics and the Welfare State Sterilization Policy in Denmark, Sweden, Norway and Finland*, Michigan State University Press, 1996.

Dès 1882 était créée la Société pour l'anthropologie et la géographie, animée par Gustav Retzius, le fils d'Anders et par l'explorateur Sven Hedin. La Société lança une grande étude de la population suédoise qui, parue en 1902 sous le titre *Anthropologia Suecica* montrait que la taille avait augmenté et que la population suédoise n'était pas aussi dolicocéphale que le croyait Anders Retzius.

A côté de l'anthropologie physique, la génétique a joué un rôle important dans l'essor de l'eugénisme en Suède: en 1886 fut créée la Station expérimentale de Svalof près de Lund qui devint rapidement un des hauts lieux de l'introduction du mendélisme en Suède du fait des recherches du botaniste Herman Nilsson-Ehle, premier titulaire de la chaire de génétique en Suède et fervent partisan de l'eugénisme.

En 1910 fut fondée la première Société de génétique à Lund: la Société Mendel. Un an plus tôt, à Stockholm, une autre société avait vu le jour: la Société suédoise d'hygiène raciale au sein de laquelle le médecin psychiatre Herman Lundborg commença à prêcher l'eugénisme. Il s'était fait connaître par une étude sur les maladies héréditaires frappant des familles rurales du sud de la Suède où il montrait qu'une certaine forme d'épilepsie se transmettait selon les lois de Mendel.

Après la Première Guerre mondiale, il publie en anglais *The Swedish Nation* et organise une exposition sur les types raciaux qui fit le tour de la Suède et connut un vif succès.

En décembre 1918 fut présentée une proposition de création d'un Institut Nobel pour la biologie raciale. Après l'échec de cette première tentative, un projet de loi fut soumis aux deux Chambres en 1921. Il y fut discuté et finit par recueillir le soutien de tous les partis. C'est ainsi que fut créé en 1922 – au terme d'un processus démocratique – par la volonté du peuple suédois et avec l'accord du Roi, le premier Institut de biologie raciale au monde. Le personnel de l'Institut comptait, outre Herman Lundborg, son directeur, sept personnes et son budget était de 60 000 couronnes. Parmi les sept membres du Conseil d'administration nommés par le gouvernement suédois, on relève les noms les plus importants de l'eugénisme suédois: Vilhelm Hultcranz, Herman Nilsson-Ehle, Nils von Hofsten et Herman Lundborg lui-même.

La première grande publication de l'Institut fut en 1926 The Racial Characters of the Swedish Nation, suivie l'année suivante par une édition populaire qui se vendit très bien. A la même époque Lundborg entreprit une étude des Lapons destinée à éclairer les conséquences du métissage et qui aboutit à la publication d'une bibliographie commentée: Die Rassenmischung beim Menschen (1931).

Toutefois, ce ne sont pas ces hommes qui mirent en œuvre la politique eugéniste de la Suède. D'une part, l'Institut traversa une crise dans les années trente. Gunnar Dahlberg, soutenu par Gunnar Myrdal et les sociaux-démocrates, devint directeur de l'Institut en remplacement de Lundborg; avec lui d'autres orientations prévalurent et définirent un nouveau cours de l'eugénisme plus tourné désormais vers les études statistiques et moins vers l'anthropologie physique.

Par ailleurs, les problèmes de population devinrent des enjeux politiques majeurs à la veille de la publication du livre d'Alva et Gunnar Myrdal sur la crise de la population (*Kris i befolkningsfrägan*). En effet la Suède avait en 1934 un des plus bas taux de natalité dans le monde.

Déjà dans les années vingt avait été posée la question de la stérilisation. En 1922, le psychiatre Alfred Petren avait déposé une proposition de loi qui avait été soutenue et signée par les sociaux-démocrates, les libéraux et les membres du parti agrarien. Elle concernait les malades mentaux et les violeurs mais il n'était pas question de stérilisation obligatoire. En 1927, une commission parlementaire fut créée sur la question de la stérilisation. Le rapport de 1929 ne proposait qu'une stérilisation volontaire fondée sur des considérants d'ordre génétique.

La question allait être reprise en 1933 et cette fois il n'était plus question de stérilisation volontaire. Que les droits de l'individu soient subordonnés à ceux de la société ressort clairement du débat parlementaire où, à aucun moment, la notion de droits de l'homme ne fut invoquée.

La loi votée en 1934 entra en vigueur le 1er janvier 1935. La stérilisation était possible sans le consentement du malade dans les cas de «maladie mentale, faiblesse d'esprit ou autres tares d'ordre mental» lorsque le patient était déclaré irresponsable ou incapable de donner son consentement. La loi s'appliquait en cas d'incapacité d'élever des enfants et lorsqu'il y avait risque de transmettre «la maladie mentale ou la faiblesse d'esprit». Les demandes devaient être adressées au Conseil national de santé¹⁴. Si l'opération concernait un malade mental, deux médecins pouvaient prendre la décision sans consulter le Conseil national de santé.

A la suite de la publication du livre d'Alva et Gunnar Myrdal sur la crise de la population, une Commission de population se réunit en 1936. Le rapport de cette commission devait servir à la préparation de la seconde loi de stérilisation de 1941.

¹⁴ Instance nationale et publique, le Conseil national de santé était chargé d'examiner les demandes de stérilisation. Dans le cadre de la loi de stérilisation de 1941, il était prévu qu'aucune stérilisation ne pouvait être effectuée sans son autorisation.

Sans être racistes, les Myrdal défendirent la stérilisation comme un aspect essentiel de la politique de population. A leurs yeux les réformes sociales visant à accroître et à diffuser le bien-être encouragent les naissances de «tarés» ou d'«indésirables» et, en conséquence, la société a le droit d'intervenir «en cas de parenté douteuse du point de vue eugénique».

Alors que l'Etat-providence se construit, trois types d'arguments sont donc avancés en faveur de la stérilisation: la mauvaise adaptation sociale, le coût de la prise en charge des déficients mentaux, le droit de l'Etat d'intervenir au nom de la défense des droits supérieurs de la collectivité et d'imposer la stérilisation.

En résumé, la loi de 1934 concernait les stérilisations sans consentement opérées sur des individus irresponsables du point de vue légal et elle autorisait la stérilisation volontaire pour des raisons médicales ou eugéniques.

La loi de 1941 étendait le champ d'application de la loi à d'autres maladies héréditaires que la maladie mentale ainsi qu'à des cas sociaux de «comportement antisocial».

Dans le cas de la première loi de 1934, 3000 personnes furent stérilisées. Mais la plupart des stérilisations furent effectuées dans le cadre de la seconde loi et après la Seconde Guerre mondiale. Le maximum fut atteint en 1949 avec 2351 stérilisations puis le rythme annuel baissa à partir des années cinquante (de l'ordre de 1500 à 1900 par an). Dans cette période stérilisation et avortement sont liés dans la mesure où l'avortement n'est autorisé que s'il est associé à la stérilisation. Au total, de 1935 à 1975, 62 888 stérilisations ont été opérées en Suède; 90% de ces stérilisations ont concerné des femmes. Autant dire que les décisions de stérilisation ont impliqué des biais sociaux et sexistes et qu'ainsi est posée la question de la nature même de l'eugénisme suédois. Peut-on en effet parler d'eugénisme «démocratique» et continuer de distinguer l'eugénisme suédois de l'eugénisme nazi si, loin d'être volontaires et librement consenties, des milliers de stérilisations ont été des stérilisations «forcées»¹⁵?

La correspondance d'Herman Lundborg avec les eugénistes français

La correspondance d'Herman Lundborg avec les eugénistes français couvre les années vingt et trente, période critique pour l'eugénisme français mais beaucoup plus favorable pour l'eugénisme suédois qui a obtenu une

¹⁵ Dans sa thèse soutenue en 1998 à l'Université de Stockholm, Maija Runcis qui a étudié 2500 dossiers de stérilisation affirme le caractère «forcé» et non volontaire des stérilisations effectuées pendant les deux premières décennies d'application des lois de 1934 et de 1941.

reconnaissance officielle avec la création de l'Institut de biologie raciale d'Uppsala.

Parmi les interlocuteurs français d'Herman Lundborg, on relève les noms de certains des principaux eugénistes français: le comte Georges Vacher de Lapouge¹⁶, Edouard Toulouse¹⁷, Lucien March¹⁸, Adolphe Pinard¹⁹ ainsi que ceux d'anthropologues de l'Ecole d'anthropologie comme les docteurs Hervé²⁰ et Papillault²¹ ou encore le Dr Léon Mac-Auliffe²², enfin celui d'A. DuPont qui se considérait comme un disciple de Vacher de Lapouge.

Tout d'abord Herman Lundborg a écrit – en français – aux eugénistes français pour préconiser la création par l'Etat, en France, d'un Institut d'eugénique et pour faire la promotion de son nouveau livre *The Racial Characters of the Swedish Nation* publié en 1926. Mentionnons, parmi les réponses conservées dans les archives de l'Institut de biologie raciale, celles du Dr Papillault et du Dr Hervé.

Professeur à l'Ecole d'anthropologie, le Dr Papillault écrit à Lundborg le 9 octobre 1923 pour lui expliquer que la création d'un tel institut n'a pas de raison d'être puisqu'il existe déjà un Institut international d'anthropologie dont il est secrétaire général et il va même jusqu'à lui proposer de faire adhérer l'Institut de biologie raciale à l'Institut international d'anthropologie:

«Nous avons reçu votre manuscrit exposant les détails de la création de l'Institut suédois de biologie des races et d'Eugénique, et je vous prie d'agréer, à ce sujet, mes sincères félicitations. Je viens appeler votre attention sur notre Institut international. Dans la notice cijointe vous verrez que nous avons déterminé un mouvement important à l'étranger en faisant créer des offices pour coopérer avec nous ... Nous serions fiers de compter un nouveau pays ami parmi nos adhérents.»

Toute différente est la position d'un autre membre de l'Ecole d'anthropologie – le docteur Hervé – qui écrit à Lundborg, le 20 juin 1923, pour lui

- 16 Les lettres d'Herman Lundborg à Vacher de Lapouge sont datées: 15 mai 1927; 6 juillet 1927; 22 mai 1928 et celles de Lapouge à Lundborg: 20 juin 1927; 15 décembre 1929. Il faut aussi mentionner les lettres conservées à la bibliothèque universitaire de Montpellier: une lettre de Lundborg datée du 15 janvier 1930 et une lettre de Lapouge à Lundborg du 15 décembre 1930.
- 17 Lettre d'Edouard Toulouse à Herman Lundborg datée du 7 juin 1932 et réponse de Lundborg du 10 juin 1932.
- 18 Lettre de Lundborg à Lucien March datée du 4 novembre 1924 et réponse de Lundborg du 8 novembre 1924.
- 19 Lettre de Lundborg à Adolphe Pinard datée du 18 octobre 1929 et réponse de Pinard du 19 décembre (?) 1929.
- 20 Lettres du Dr Georges Hervé datées du 20 juin 1923 et du 20 juillet 1928.
- 21 Lettre du Dr Papillault à Lundborg du 9 octobre 1923.
- 22 Lettres de Lundborg à Léon Mac Auliffe datées: 4 janvier 1925; 24 avril 1925; 13 novembre 1925 et réponses de Mac Auliffe datées: 25 mai 1925; 30 mai 1925; 7 janvier 1930.

exprimer son accord avec le projet de création d'un Institut sur le modèle suédois:

«La fondation d'un Institut où l'on étudiera les problèmes d'hérédité raciale est une initiative des plus heureuses, qu'on ne saurait trop encourager. Vous pouvez compter sur mon entier concours.»

Dans une lettre du 22 juillet 1928, le Dr Hervé remercie Lundborg de l'envoi de son livre et lui adresse en retour un de ses articles sur le métissage entre Noirs et Blancs ainsi qu'une biographie d'Armand de Quatrefages.

En second lieu, Lundborg est d'autant plus curieux de la situation de l'eugénisme en France que les problèmes démographique de la Suède présentent des analogies avec ceux de la France. Comme il l'écrit (1927):

«Another population problem which deserves the very greatest attention concerns the fact that the nativity rate is sinking rapidly in practically all civilized countries, although with varying speed. France for a long time had the lowest nativity rate that was known to exist anywhere in the world. The limitation of offspring is at present, however, so great in Sweden that our country now has a nativity rate lower than even that of France ...»

Pour lutter contre les effets néfastes de la fécondité différentielle – les «faibles», les «inférieurs» se reproduisent plus que les «forts», les «supérieurs», les «bien doués» –, il faut mettre en œuvre un programme eugéniste:

«The eugenical point of view must be given due regard, as we cannot afford to throw away the extremely valuable asset of good human stock.»

Mais de quel eugénisme s'agit-il? Comme la plupart des eugénistes français, Herman Lundborg se déclare partisan de l'eugénisme «positif» qui vise à encourager les «meilleurs», les «bien doués» à faire plus d'enfants:

«Eugenically good human stock is an absolute necessity for the attainment of genuine, lasting culture. The best imaginable surroundings and the most excellent education of the present generation can alone not produce a first-rate body of people. To attain this end, more profound care is needed, an efficacious support of good homes, raising of the nativity rates in eugenically favourable data, independant of the social stratum to which the individual belongs, and finally, diminishing the fertility of the unfit, in short, eugenical measures of various kinds.»

La correspondance échangée avec Vacher de Lapouge est de loin la plus riche d'enseignement. Herman Lundborg qui connaît les œuvres et les articles de Vacher de Lapouge n'hésite pas à lui demander de bien vouloir lui en envoyer des copies pour la bibliothèque de l'Institut de biologie raciale:

«Depuis beaucoup d'années nous connaissons vos excellents travaux d'anthropologie sociale que nous voudrions acquérir pour notre institut. Pourtant le budget de notre bibliothèque est assez restreint. C'est pourquoi je me prends (sic) la liberté de vous demander si nous pouvions pas recevoir à prix modéré ou par vous ou par votre éditeur vos travaux anthropologiques et ceux de vos extraits dont vous pouvez vous passer sans difficulté.» (Lettre du 15 mai 1927)

Un an plus tard, le 22 mai 1928, Lundborg remercie Lapouge pour l'envoi de deux de ses articles publiés dans *The Eugenics Review*²³.

Parmi les lettres reçues par Lundborg, celle que lui adresse Vacher de Lapouge le 20 juin 1927 mérite une attention particulière. Georges Vacher de Lapouge y exprime tout d'abord admiration pour le livre de Lundborg:

«Racial Characters of the Swedish Nation est très au-dessus de toutes les anthropologies nationales publiées jusqu'ici, bien au-dessus des livres de Livi lui-même. On aurait besoin dans chaque pays d'un document semblable.»

Puis il s'interroge sur les raisons qui s'opposent à l'élaboration d'un tel ouvrage dans d'autres pays, ce qui le conduit à analyser la situation de l'anthropologie en France. A ses yeux, la cause essentielle du déclin de l'anthropologie est d'ordre politique:

«En France, les politiciens ont assassiné l'anthropologie, comme en Italie les théologiens ont essayé d'assassiner l'astronomie. Mais les astres ont continué leur cours malgré la condamnation de Galilée. En France il sera bien tard après moi pour reprendre ce que j'avais commencé.»

Et d'expliquer la situation de l'anthropologie en France:

«Vers 1885 Broca était mort, mais l'anthropologie était bien vivante, sans beaucoup d'amis mais sans ennemis. Topinard tenait le sceptre, et j'étais son fidèle allié. Le hasard avait mis à la Direction de l'enseignement supérieur un homme aux idées larges, M. Liard qui avait été mon professeur de philosophie au lycée de Poitiers, et mon ami personnel. Je venais de mettre sur pied la théorie des Sélections sociales. Par intérêt pour la science nouvelle et peut-être aussi pour moi, il lui plut de m'envoyer à l'Université de Montpellier comme bibliothécaire, chargé d'un cours d'anthropologie à la Faculté des Sciences, qu'il avait l'intention de transformer en chaire au bout de deux ans. Le cours eut un succès tel qu'il attira des étudiants de toutes les parties du monde, et que d'Amérique on envoya des boursiers suivre le cours d'application de l'anthropologie aux sciences sociales que j'ai créé en 1886 à la Faculté des Lettres. Une ère nouvelle paraissait s'ouvrir. C'est alors que commencèrent les difficultés. La Faculté des Sciences demanda qu'au lieu d'une chaire d'anthropologie on créât une seconde chaire de Chimie. M. Liard fut obligé de céder et mon cours passa de la Faculté des Sciences à celle de Médecine, avec le même traitement.»

Dans ces conditions et même si les leçons de Montpellier servirent à rédiger Les Sélections sociales (1896) et L'Aryen. Son rôle social (1899), Vacher de Lapouge demanda à être envoyé en Bretagne comme bibliothécaire. A Rennes, il ne fit plus cours mais continua à enseigner à titre privé et à collectionner des crânes. Il poursuivit aussi ses relevés anthropométriques en prenant les mensurations de plus de 20000 conscrits bretons.

La publication de ses livres déchaîna les passions et les polémiques: on lui reprocha notamment d'avoir photographié les conscrits nus sans les avoir prévenus et sans autorisation.

23 Georges Vacher de Lapouge, «Contribution to the fundamentals of a policy of population», *The Eugenics Review* 19:3 (1927), pp. 192–197; *idem*, «The numerous families of former times», *The Eugenics Review* 19:3 (1927), pp. 198–202.

Après Rennes, Vacher de Lapouge fut envoyé à Poitiers où il continua à enseigner et à collectionner des crânes.

Louis Liard ne renonçait pas à l'idée de créer un laboratoire et un musée d'anthropologie mais il mourut et son successeur ne montra pas d'intérêt pour l'anthropologie.

En 1909, Vacher de Lapouge posa sans succès sa candidature à la chaire du Museum d'Histoire Naturelle. Cet échec devait avoir lourdes conséquences: Lapouge ne devint pas professeur et l'anthropologie ne fut plus enseignée à l'Université.

Sur intervention du recteur, Lapouge fut même obligé de ranger ses collections (2000 crânes) et ses mesures (près de 40000) dans un grenier.

Le constat final est donc amer:

«Personne n'oserait plus écrire sur les populations de la France. D'ailleurs les périodiques d'anthropologie n'inséreraient pas de tels travaux. Le dogme de l'égalité des hommes est doctrine d'Etat et tout ce qui supposerait le contraire matière interdite.»

Même si elles sont largement répétitives²⁴, ces lignes, écrites par un homme alors âgé de soixante treize ans qui a conscience de son isolement reflètent bien la situation de l'eugénisme à la fin des années vingt en mettant l'accent sur le conflit majeur qui a opposé en France l'idée eugénique aux principes démocratiques.

La correspondance illustre aussi les situations différentes de l'eugénisme suédois et l'eugénisme français. Tandis que Lundborg explique dans une lettre à l'éditeur français Masson que son livre *The Racial Characters of the Swedish Nation* est publié avec le concours de l'Etat²⁵, la Société française

- 24 Dans sa communication au second congrès international d'eugénique intitulée «La race chez les populations mélangées» (op.cit., *supra* n. 9), Lapouge écrivait: «Cette complexité des mélanges chez les populations humaines et la dislocation des caractères qui se manifeste chez la plupart des individus des populations les plus civilisées ont induit beaucoup de personnes étrangères à la biologie à dire qu'il n'y a pas de races humaines et à considérer la race comme un préjugé. Cette manière de voir est en quelque sorte officielle en France, et quand on croit à la race, à la valeur inégale des races, on est sûr d'avoir contre soi les pouvoirs publics, l'opinion publique, et encore plus celle des hauts personnages de la science officielle, grandes écoles et universités. Cette manière de voir n'est pas propre à la France, je la retrouve chez tous les peuples où dominent les races inférieures.
 - C'est une erreur que je tiens particulièrement à réfuter, car si elle était acceptée, elle aboutirait à faire regarder comme superflues toutes les recherches sur les races anthropologiques, la psychologie des races et l'anthroposociologie. En fait toutes ces branches de la connaissance sont exclues en France de l'enseignement des Universités, pour des raisons d'ordre politique. On admet depuis Jean-Jacques Rousseau qu'entre les hommes toute la différence vient de l'éducation, et rien de la naissance.»
- 25 Dans une lettre à la librairie Masson datée du 3 septembre 1926, Lundborg écrit: «Notre institut est occupé (sic) d'une grande œuvre appelée The Racial Characters of the Swedish Nation en langue anglaise. L'ouvrage est sous presse. Il est imprimé aux frais de l'état (sic) suédois ...»

d'eugénique est sur le point de se fondre dans l'Ecole d'anthropologie après avoir perdu la plupart de ses membres. Elle ne se réunit plus régulièrement et ses publications sont reprises par la *Revue d'anthropologie*.

Si Lapouge a été un de ses interlocuteurs privilégiés, Herman Lundborg s'est aussi adressé à d'autres figures importantes de l'eugénisme français. Le 8 novembre 1924, le statisticien Lucien March, ancien directeur de la Statistique générale de la France, membre fondateur de la Société française d'eugénique en 1913 et traducteur de *The Grammar of Science* de Pearson²⁶, répondait à une lettre de Lundborg datée du 4 novembre et relative à la législation du mariage:

«Certificats de santé. Aucun certificat de santé n'est exigé lors de la célébration du mariage, de sorte que le mariage ne rencontre d'opposition légale que du fait de la consanguinité; aucune interdiction ne vise l'état de maladie physique ou mental.

Obstacles aux naissances. La propagande contraire aux naissances, l'avortement, le commerce des objets anticonceptionnels sont réprimés par la loi.

Stérilisation. Aucune loi n'existe quant à la stérilisation ou quant à la ségrégation ayant pour objet de faire obstacle à la procréation. Aucun projet en ce sens n'est à l'étude. On ne trouverait guère d'articles sur ce sujet que dans les publications médicales.»

Pour conclure, Lucien March envoyait à Lundborg le dernier numéro du bulletin de la Société française d'eugénique dont il dit qu'elle est «la seule qui s'occupe des questions que vous signalez, d'un point de vue scientifique».

Quelques années plus tard, le 18 octobre 1929, Lundborg écrivait à Adolphe Pinard, le principal théoricien de la puériculture²⁷:

«Dans un journal suédois j'ai lu que dans la chambre des députés vous avez fait un discours sur l'avenir de la France dans lequel vous avez parlé aussi de la basse nativité (sic) comme un danger menaçant pour votre pays.

Notre institut s'occupant beaucoup de questions de population, je serais très reconnaissant si vous vouliez avoir la bonté de nous envoyer si possible un exemplaire de ce discours ou de nous faire savoir où il est publié.»

Lundborg mentionnait également son «petit livre sur la Suède» qu'il adressait à Pinard. Dans sa réponse, datée du 19 novembre 1929, Pinard écrivait:

«Oui, j'ai fait un discours à la Chambre des Députés comme Président d'âge, en 1924, sur la maladie qui menace la France, l'oligogénie: manque de naissance. Il est inséré tout au long dans le Journal Officiel (Séance du 1^{er} juin 1924).»

²⁶ Karl Pearson, *La grammaire de la science*, traduction de la 3^e édition anglaise par Lucien March, Paris, Félix Alcan, 1912.

²⁷ Dans sa leçon d'ouverture faite le 7 novembre 1898 sur le thème «De la conservation et de l'amélioration de l'espèce humaine» (*Bulletin médical*, 1899, p. 13 et *Revue Scientifique*, 1899, p. 69), Adolphe Pinard définissait la puériculture comme la «science ayant pour but la recherche et l'étude des causes relatives à la conservation et l'amélioration de l'espèce humaine».

D'un autre point de vue, l'eugénisme suédois et l'Institut de biologie raciale n'étaient pas inconnus en France, comme le montre la correspondance échangée avec le psychiatre Edouard Toulouse, autre grande figure de l'eugénisme français²⁸. Edouard Toulouse demande le 7 juin 1922 à Lundborg de participer à la première réunion publique de l'Association d'études sexologiques qu'il vient de fonder et dont les buts sont définis dans sa lettre:

«L'Association d'Etudes Sexologiques (A. E. S.) fondée il y a un an, sur mon initiative, groupe des personnalités appartenant à la médecine, aux sciences biologiques et sociales, au Parlement, qui se sont réunies à M. Justin Godart, aujourd'hui Ministre de la Santé Publique et Président d'honneur de cette ligue, pour favoriser les études scientifiques concernant les problèmes sexologiques et proposer les mesures susceptibles d'améliorer l'hygiène sexuelle et tout ce qui, dans le statut social, en dépend.

L'A. E. S. organise, le 24 du mois courant, dans le Grand Amphithéâtre de la Sorbonne, une manifestation de propagande qui, sous le patronage du Gouvernement français, comporterait la lecture d'un certain nombre de déclarations émanant des eugénistes qualifiés des divers pays.

Je serais heureux si vous pouviez y assister et lire une déclaration sur les problèmes sexologiques ...»

Lundborg ne vint pas à Paris mais adressa un texte de deux pages en français intitulé «Causes probables de la dégénération et de l'extinction des peuples civilisés» qui fut lu et publié dans les comptes rendus de la conférence²⁹.

Herman Lundborg commence par rappeler qu'en matière de population qualité et quantité vont de pair:

«Moins un peuple accroît (sic), plus fortes doivent être les mesures réglantes (sic) pour échapper au péril menaçant de l'extinction causée par une détérioration qualitative qui est entraînée par la décroissance de la natalité.»

- Nommé médecin chef à l'asile de Villejuif en 1898, il entreprend une réforme de la psychiatrie. Celle-ci aboutit en 1922 à la création d'un «secteur ouvert» au sein de l'asile de Sainte-Anne le Service libre de prophylaxie mentale devenu depuis Hôpital Henri Rousselle. En 1938, il obtint du ministre Henri Sellier le changement de dénomination de l'asile en «hôpital psychiatrique». De 1920 à 1944 il se fit le champion de la «biocratie», terme qu'il forgea pour désigner une forme de pouvoir et de société définie par les biologistes et fondée sur l'eugénisme. Il mourut en 1947. Dans un article publié dans *Le Quotidien* le 7 décembre 1928, Edouard Toulouse exprimait son admiration pour les Etats d'Europe du Nord qui nous avaient précédés sur le chemin de la biocratie: «Là encore les pays du Nord nous ont devancés dans la voie biocratique. Dès 1911 le gouvernement suédois déposait un projet de loi pour l'établissement d'une censure des films et l'Etat nomma comme expert psychiatre le Dr Jakob Billstrom. Les préoccupations de cette censure sont d'ordre psychologique et psychiatrique ... Il existe bien à la Direction des Beaux-Arts une commission de censure mais elle est incompétente car aucun de nos collègues psychiatres, ni aucun physiologiste n'en fait partie.»
- 29 «Compte rendu de la manifestation solennelle du 24 juin 1932 organisée dans le Grand Amphithéâtre de la Sorbonne par la Ligue d'Hygiène mentale, l'Association d'Etudes Sexologiques, la Société Scientifique de Sexologie et la Société de Prophylaxie criminelle pour la prophylaxie des maladies mentales, la prévention du crime et la défense de la race», *La Prophylaxie mentale*, juillet–octobre 1933, n° 37, pp. 71–72.

Puis il se déclare populationniste en énonçant ce qu'il croit être une loi:

«Dans l'histoire il n'y a pas un seul exemple d'un peuple qui, après être tombé à un tel niveau que le nombre des naissances ne dépassait pas celui des décès, mais restait plus petit que celui-ci, pourtant ait été capable de se maintenir à la durée (sic).»

A ses yeux les problèmes essentiels sont la baisse de la natalité et le métissage:

«Depuis plusieurs dizaines d'années dans certains Etats de l'Europe occidentale – dans l'Europe du Nord et du Nord ouest depuis un temps plus court – une grave décroissance de la natalité et un métissage avec des peuples moins qualifiés (sic) ont lieu.»

Comment remédier à la baisse de la qualité de la population et au déclin de la culture qui sont, à ses yeux, les conséquences fâcheuses de cette évolution? Lundborg préconise d'imiter la Suède et de créer des instituts d'eugénisme, instituts d'Etat qui seraient tout à la fois chargés d'étudier les causes de la dégénérescence et de proposer des solutions qui devraient être mises en œuvre par les hommes politiques:

«Un des chemins les plus appropriés à l'investigation des causes de la dégénération des peuples et les mieux convenables à la lutte contre ces causes s'offre par la création d'instituts d'état eugéniques. Successivement chaque état (sic) devrait établir un tel institut de recherches. L'exploration doit percer la voie mais puis (sic) il est la tâche des hommes d'état et des politiciens de transformer les résultats des recherches en des mesures pratiques de valeur eugénique.»

Il faut enfin rappeler la correspondance échangée avec le Dr Léon Mac-Auliffe, président de la Société d'étude des formes humaines dont Lundborg fut élu membre en 1925. Cette même année, Mac-Auliffe envoyait à l'Institut de biologie raciale un exemplaire de son livre *Les mécanismes intimes de la vie*³⁰.

Lundborg, qui avait de l'estime pour Mac-Auliffe, le sollicita par la suite pour trouver un traducteur et un distributeur de son livre *The Racial Characters of the Swedish Nation*.

Dans une lettre datée du 23 décembre 1927, il n'hésite pas à lui demander de présenter au public français l'Institut de biologie raciale et son livre *The Racial Characters of the Swedish Nation* en lui suggérant de le faire dans le bulletin *Vers la Santé* qui avait, à ses yeux, l'avantage d'être bien connu en Suède.

30 Edouard Toulouse fut également élu membre de cette société qui portait aussi le nom de Société de morphologie. Le docteur Léon Mac-Auliffe (1876–1937) était un disciple de Charles Sigaud. Directeur d'études adjoint à l'Ecole des Hautes Etudes, il publia, entre autres, Les origines de l'homme actuel (Paris, A. Legrand, 1923), Développement et croissance (Paris, A. Legrand, 1923), Les mécanismes intimes de la vie, introduction à l'étude de la personnalité (Paris, A. Legrand, 1925) et La personnalité et l'hérédité (Paris, A. Legrand, 1932) où il expose sa conception de la «morphologie humaine».

De son côté et à plusieurs reprises, Mac-Auliffe adressa à Lundborg des photographies aussi bien de criminels que de «nombreuses races chinoises» prises par l'explorateur français – le Dr A. F. Legendre – et des photographies de «femmes chinoises» du sud de la Chine. Comme Lundborg l'écrit au Dr Legendre le 10 juin 1925, ces documents devaient lui permettre de faire des typologies:

«Le fait, qu'en Chine il y a eu des contacts entre les races de l'occident et la race dite mongolique, est bien connu en Suède. Mais c'étaient des photographies de types qui nous manquaient. Selon mon avis, il vaudrait la peine d'envoyer en Chine des expéditions spéciales pour étudier ces questions importantes.»

Conclusion

La correspondance d'Herman Lundborg avec les eugénistes français est riche d'enseignements. Elle illustre tout d'abord le rayonnement international de l'Institut de biologie raciale et les efforts de son directeur pour étendre son influence en Europe. Elle éclaire ensuite les débats relatifs à l'organisation internationale du mouvement eugéniste et les différentes stratégies mises en œuvre. Mais son principal intérêt est de faire apparaître la situation différente de l'eugénisme français et de l'eugénisme suédois ainsi que l'isolement relatif des Français sur la scène internationale.

De ce point de vue représentations et réalités ne sont pas éloignées les unes des autres. Isolé et marginalisé en France, Vacher de Lapouge était connu à l'étranger et pas seulement en Allemagne ou aux Etats-Unis. Par ailleurs, la contradiction entre les principes égalitaires et l'eugénisme soulignée par Vacher de Lapouge est essentielle pour comprendre les résistances à l'eugénisme en France. Comment expliquer autrement qu'en dépit de ses efforts, Herman Lundborg ne parvint pas à faire traduire en français son livre *The Racial Characters of the Swedish Nation* et qu'aucun institut d'eugénique n'ait été créé en France sur le modèle suédois?

Si le critère de l'institutionnalisation ne suffit pas pour évaluer le rôle de l'eugénisme dans un pays, force est de constater que l'eugénisme n'a connu en France que des applications limitées puisque les seules mesures eugéniques adoptées – avant la loi de 1975 sur l'interruption volontaire de grossesse autorisant l'avortement dit «thérapeutique» – ont été, en 1942, le certificat médical prénuptial, le carnet de santé scolaire et la médecine du travail, toutes dispositions reconduites à la Libération³¹.

³¹ Cf. Alain Drouard, *Une inconnue des sciences sociales. La Fondation Alexis Carrel* (1941–1945), Paris, Ined, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 1992.

Il en a été tout autrement en Suède où, dans le cadre des deux lois de 1934 et de 1941, votées et mises en œuvre par des gouvernements sociaux-démocrates, près de 63 000 personnes furent stérilisées, dont l'immense majorité après la Seconde Guerre mondiale.

Références bibliographiques

Archives

Uppsala, Arkiv UUA Statens institut för rasbiologi, C1

Sources imprimées

Broberg, Gunnar/Nils Roll-Hansen (eds), Eugenics and the Welfare State Sterilization Policy in Denmark, Sweden, Norway and Finland, East Lansing, Michigan University Press, 1996 Cahiers de la Fondation française pour l'étude des problèmes humains, 1, Paris, PUF, 1943 Carol, Anne, Histoire de l'eugénisme en France, Paris, Seuil, 1995

Carrel, Alexis, L'Homme, cet inconnu, Paris, Plon, 1935

Drouard, Alain, *Une inconnue des sciences sociales. La Fondation Alexis Carrel (1941–1945)*, Paris, Ined, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 1992

Léonard, Jacques, *Médecins*, *malades et société dans la France du XIX*^e siècle, Paris, Sciences en situation, 1992

Lundborg, Herman, «Race Biological Aspects of Some Problems of Population», *Eugenics Review* 19 (1927) 290–293

Vacher de Lapouge, Georges, *Les sélections sociales*, Paris, A. Fontemoing, 1896 Idem, *L'Aryen. Son rôle social*, Paris, A. Fontemoing, 1899